

Linguistes en contact:

Entretien avec André Martinet

Michel Arrivé

André Martinet était la mémoire vivante de la linguistique du XXème siècle. Lors du long entretien que j'ai eu avec lui le 5 février 1993 – il était déjà largement octogénaire – je l'ai entendu, stupéfait d'admiration, évoquer avec une précision littérale les débats du 2ème Congrès International de Phonétique, qui s'est tenu à Londres en 1935, ou rappeler ses discussions épistolaires avec Hjelmslev sur le mot français cousin: deux unités? ou une seule, en dépit de la distance considérable des deux «sens» («insecte» et «parent») du mot? Martinet tenait, avec un solide «bon sens» (et de non moins solides raisons théoriques), pour deux unités. Mais Hjelmslev maintenait, pour des raisons formelles, qu'il n'y a, paradoxalement, qu'un cousin. Ces débats remontaient, les premiers à près de 60 ans, les seconds, peu s'en fallait, à un demi-siècle.

Il aurait fallu multiplier, enregistrer et publier systématiquement les entretiens de ce type : Martinet n'en était pas avare, et recevait avec cordialité et jovialité ses collègues plus jeunes, même quand, comme moi, ils ne se réclamaient pas du «fonctionnalisme». Je crains un peu que ce travail n'ait pas été fait assez complètement. La publication, 22 ans après, de l'entretien de 1993 n'en est que plus heureuse.

André Martinet, mémoire de la linguistique du XXème siècle? A coup sûr. Mais il en a été surtout l'un des premiers acteurs. Non seulement en France, mais sur la scène internationale. S'il faut citer les noms de quelques pairs, on ne voit guère en France que Benveniste, à l'étranger que Troubetzkoy, Jakobson, Hjelmslev, Bloomfield, Harris: je me limite à la génération née dans les premières années du XXème siècle, élargie à l'extrême fin du XIXème. On comprend pourquoi je ne cite ni Saussure, trop «vieux», ni Chomsky, trop «jeune».

La *Société de Linguistique de Paris* indique dans son annuaire les spécialités de ses adhérents. Sous le nom de Martinet, membre de la Société depuis 1931 jusqu'à sa mort, on lisait simplement «Français. Linguistique générale». Rare sobriété pour le premier terme, rare exigence pour le second: alors que ses collègues de la Société précisent pour la plupart, avec un grand luxe de détails, la ou les langues, ou le(s) micro-secteur(s) de la linguistique qui les occupent, Martinet ne consentait à mentionner comme langue que le français, sa langue maternelle, alors qu'il a travaillé sur beaucoup d'autres, à commencer par le «parler franco-provençal d'Hauteville», qu'il a pratiqué, au moins passivement, dans sa petite enfance savoyarde, et dont il a décrit le système phonologique dans un article qui, en 1945, fit date. Au point d'être repris, en 1956, dans un ouvrage de 109 pages publié chez Droz et Minard: *La description phonologique avec application au parler franco-provençal d'Hauteville (Savoie)*.

Pour le reste, il voit grand et large: «la linguistique générale», c'est-à-dire tout ce qui concerne les langues et le langage.

Cette volonté revendiquée de généralité, mieux: de totalité, est illustrée par l'ensemble de son œuvre. La *Bibliographie d'André Martinet*, établie en 1988 par Henriette et

Gérard Walter, est un volume de 114 pages, et recense 23 livres, parfois écrits directement en anglais, souvent traduits en plusieurs langues (une vingtaine pour les *Éléments de linguistique générale*), à peu près 400 articles, d'innombrables recensions d'ouvrages. Elle fut complétée, dix ans plus tard, par un complément de 28 pages qui ajoute cinq livres et plusieurs dizaines d'articles. Une édition des *Ceuvres complètes* de l'auteur est actuellement en cours de publication, chez EME Éditions. On ne peut qu'être frappé par l'étendue des domaines linguistiques et des champs théoriques abordés par l'auteur.

Cela commence, très tôt, par la phonologie et les langues germaniques. Agrégé d'anglais – c'est, à l'époque, une originalité point trop bien reçue dans le tout petit monde, à l'époque, des linguistes français, généralement agrégés de grammaire et souvent normaliens – André Martinet soutient en 1937 – il n'a que 29 ans – ses deux thèses de doctorat : *La gémiation consonantique d'origine expressive dans les langues germaniques* et *La phonologie du mot en danois*. Cette connaissance du danois lui permet d'entrer en relation avec les fondateurs de la glossématique, Louis Hjelmslev et Hans Jorgen Uldall et de faire connaître les *Prolégomènes à une théorie du langage* – originellement publiés en danois – par un article fameux du *Bulletin de la Société de linguistique de Paris*. S'ensuit un débat fructueux avec Hjelmslev, dont on trouvera les traces, près de 50 ans après, dans la 3ème partie de l'entretien que nous publions. Très technique, ce débat? Certes. Mais aussi très révélateur de l'attitude théorique de Martinet. En gros, en très gros, il tient pour la prise en compte contrôlée de la substance – la façon dont concrètement les phonèmes sont réalisés – alors que les danois ne tiennent

compte que des relations formelles. «Réalisme», comme on dira – et comme il dira lui-même – de Martinet, en face du «formalisme» de Hjelmslev.

Le «réalisme» de Martinet est alimenté par la captivité : il utilise son séjour forcé dans un *Offlag* (acronyme allemand signifiant «camp réservé aux officiers», par opposition au *Stalag*, destiné aux hommes de troupe) pour réaliser l'enquête qui permettra, dès 1945, la publication de *La prononciation du français contemporain*. Ce souci de description de la prononciation du français sera une constante de la recherche de Martinet, et aboutira, en 1973, au très remarquable *Dictionnaire de la prononciation française dans son usage réel*, élaboré avec la collaboration d'une des plus fidèles «fonctionnalistes», Henriette Walter.

La composante phonologique du français n'est pas le seul souci de Martinet. Les problèmes de son orthographe le retiennent aussi. Il met au point un système de notation qu'il appelle Alfonic (haplogologie de alphabet et de phonique, écrits en Alfonic), dont l'emploi simplifierait remarquablement l'orthographe française, «critiquable sur bien des points et à des titres très divers», comme il dit dans son article sur «La réforme de l'orthographe d'un point de vue fonctionnel», repris dans *Le français sans fard* (PUF 1969). Là encore l'entretien revient utilement sur ce problème, également abordé par Michel Arrivé dans *Réformer l'orthographe?* (PUF 1993). Mais la grammaire du français fait aussi partie de ses intérêts, au point de le pousser à publier, en 1979, une *Grammaire fonctionnelle du français*.

La période 1946-1955 est une longue parenthèse américaine dans la carrière de Martinet : il quitte provisoirement

l'Ecole Pratique des Hautes Études pour Columbia University. Il y retrouve Jakobson, prend contact avec les élèves de Sapir, et, plus difficilement, avec les bloomfieldiens. Il devient directeur de la revue *Word*. Le nom d'un certain Noam Chomsky ne commence à apparaître dans les bibliographies que depuis 1951.

L'une des originalités fondamentales de la réflexion de Martinet est de poser les problèmes phonologiques sur le plan de la diachronie. *L'Economie des changements phonétiques, Traité de phonologie diachronique*, qui paraît en 1955 chez A. Franck, à Berne, est le premier ouvrage de phonologie à poser systématiquement le problème de l'évolution dans le temps non pas des sons isolés (il y a de nombreux manuels pour cela), mais des systèmes qu'ils constituent. Un seul exemple : nous continuons à distinguer le phonème *on* de son du *an* de sang. Mais qui oppose encore le *in* de *brin* au *un* de *brun*? Assez peu de locuteurs, à coup sûr. Et pourtant la distinction des deux couples de phonèmes s'opère par le même mécanisme articulatoire. Comment se fait-il que la diachronie ait pratiquement effacé l'une des oppositions, alors qu'elle maintient l'autre? C'est que les couples distingués par *in* et *un* sont très peu nombreux (on a du mal à trouver deux ou trois «paires minimales» autres que celle de *brin/brun*) au contraire de ceux que distinguent le *on* et le *an*, qui sont légion: c'est cette disproportion qui accélère pour l'un, et stoppe pour l'autre l'évolution latente impliquée par le parallélisme articulatoire.

Le retour en France, en 1955 et la nomination à la Sorbonne dans la chaire de linguistique générale annoncent la période des grands ouvrages de synthèse. L'un des derniers

parus, *Des steppes aux océans. L'indoeuropéen et les «indo-européens»* (chez Payot, en 1986), «s'écarte résolument de la tradition», en envisageant, avec une sorte de prudente hardiesse très caractéristique de Martinet les problèmes «des processus d'expansion dans l'espace qui pourraient coïncider avec les déplacements de groupes d'usagers des langues indoeuropéennes». Mais le plus connu des ouvrages de Martinet est bien antérieur: ce sont les *Éléments de linguistique générale*, bréviaire de générations d'étudiants. Le livre, assez bref (223 pages de petit format) fut publié en 1960, chez Armand Colin. Traduits, en 1988, en 17 langues, et à cet égard champions des ouvrages français de linguistique (les *Problèmes de linguistique générale* de Benveniste restaient, à l'époque, assez loin de ce chiffre), les *Éléments* continuent aujourd'hui à être lus. C'est dans cet ouvrage que s'explicitent les directions théoriques essentielles de la recherche de Martinet. Ici je ne peux que le citer, non d'ailleurs dans les *Éléments*, mais, à titre rétrospectif, dans l'autobiographie intellectuelle publiée en 1993, au Quai Voltaire, sous le titre *Mémoires d'un linguiste. Vivre les langues* :

«Lorsqu'on examine comment fonctionne le langage, comment il change pour épouser l'évolution de la société, on constate que c'est essentiellement la satisfaction des besoins communicatifs qui entre en jeu. Il convient donc, en priorité, de déterminer quels sont les traits de chaque langue qui concourent à la transmission de l'information. Cela fait, il sera temps de voir dans quelle mesure la satisfaction d'autres besoins peut nuancer, voire infléchir, l'usage qui est fait du langage.»

Pensée un peu courte, entend-on parfois dire devant un tel programme. C'est vrai qu'en dépit des quelques précautions qu'on le voit prendre à la fin de son texte et qui se font jour parfois dans sa recherche, il ne fait peut-être pas apparaître assez clairement le sujet, les sujets, devrais-je dire: celui de l'énonciation et celui de l'inconscient. Mais il y a une contrepartie positive à ces silences : l'homogénéité puissante de la description, et la clarté de la formulation. Car, on ne l'a peut-être pas assez dit, l'écriture de Martinet est, en tout point de son œuvre, un modèle rarement égalé d'élégante clarté. Résultat favorable de la volonté obstinée de décrire exhaustivement le fonctionnement de la langue dans – et uniquement dans – le cadre théorique fixé. D'où l'apparence, parfois, de ce qu'on a appelé le «sectarisme» de Martinet. Je n'irai pas jusque-là: je verrai simplement dans certaines formules un peu raides (à l'égard, notamment, de Chomsky et de Benveniste, avec qui il eut pourtant des relations amicales: il en fait état dans la 3ème partie de l'entretien), la conscience aiguë de la difficile compatibilité des appareils théoriques. N'est-ce pas, d'une certaine façon, l'indice de l'originalité et de la qualité de la recherche?

Le long entretien que j'ai eu avec lui le 5 février 1993 se laisse aisément segmenter en trois parties qui illustrent bien les aspects de la réflexion de Martinet qui viennent d'être énumérés.

La première partie pose avec rigueur la scientificité de la linguistique: elle prend pour objet la langue, dont la fonction essentielle est de fournir aux hommes leur principal moyen de communication. À cet égard, la langue est un *comportement*.

En ce point, Martinet se réfère à Guillaume de Humboldt et se définit, en termes saussuriens, comme un «synchroniste dynamique»: c'est la pratique de la langue (*Tätigkeit*, selon le mot de Humboldt: "activité") qui la fait évoluer. Cette première partie se termine par quelques remarques sur la catégorie grammaticale du genre et certains de ses particularités en français. Car le genre n'est en relation avec le sexe – de façon d'ailleurs assez complexe – que pour les animés. Qu'en est-il pour les non animés? Comment un *bassin* ou un *poudrier* s'opposent-ils à une *bassine* et une *poudrière*? Sans parler du *cigare* et de la *cigarette*, du *fourgon* et de la *fourgonnette*, de l'*amour* et de l'*amourette*, et, inversement de l'*île* et de l'*ilôt*, de la *gigue* et du *gigot* ?

La deuxième partie revient sur les problèmes de l'orthographe. Les deux interlocuteurs s'interrogent sur les origines de la difficulté, constante depuis les premières tentatives, d'une réforme systématique de l'orthographe. Ils donnent quelques exemples savoureux des excès de passion pour l'orthographe traditionnelle, lors des tentatives de réforme de 1989-1991. Ces outrances souvent ridicules tiennent pour l'essentiel à une confusion entre la langue et sa manifestation graphique par l'orthographe. On observe parfois aussi le refus de toute intervention d'un pouvoir, quel qu'il soit, sur l'orthographe. C'était, déjà, l'attitude du "monstre dicéphale" constitué par Jacques Damourette et Édouard Pichon.

La 3ème et dernière partie de l'entretien pose le problème des relations du fonctionnalisme de Martinet et de son école avec d'autres théories linguistiques. On y voit Martinet prendre position notamment à l'égard de Saussure – et l'on remarque que, comme la quasi-totalité des linguistes de sa

génération, il ne s'intéresse guère qu'au *Cours de linguistique générale* dans sa forme de 1916. Ce qui a pour effet, parfois, de "durcir" les positions de Saussure, et de les rendre plus facilement contestables. Mais Martinet évoque aussi Jakobson et certaines de ses fantaisies, Troubetzkoy, Benveniste et surtout Hjelmslev. L'entretien reprend le problème de la prise en compte de la substance dans l'analyse linguistique : Hjelmslev, et ses élèves, notamment Knud Togeby, y sont totalement opposés. L'un des points le plus litigieux de la glossématique est sa position à l'égard de l'évolution des langues. Il semble bien que pour Hjelmslev l'immanence implique la permanence: d'où la tentation de donner une analyse de l'évolution temporelle des langues en termes de lois intemporelles. Position mise en cause, avec rigueur et vigueur, par Martinet.

Note de l'éditeur : les trois enregistrements audio-visuels des entretiens sont consultables en ligne :

<http://doi.org/10.19079/acta.2016.1.17>